

**Mise en garde**

**Le document ci-après reproduit les résolutions et actes de conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par le secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.**

**Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.**

---



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 14 mai 2015 à 11 h 30  
5650, rue d'Iberville, 2e étage**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur François William Croteau, Maire d'arrondissement  
Madame Érika Duchesne, Conseillère du district du Vieux-Rosemont  
Monsieur Marc-André Gadoury, Conseiller du district d'Étienne-Desmarteau

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. François William Croteau, maire d'arrondissement.

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Josée Bédard, Directrice d'arrondissement  
Maître Karl Sacha Langlois, Secrétaire d'arrondissement et directeur des relations avec les citoyens, des services administratifs et du greffe

**ABSENCES :**

Monsieur François Limoges, Conseiller du district de Saint-Édouard  
Monsieur Guillaume Lavoie, Conseiller du district de Marie-Victorin

---

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 11 h 00.

---

10.01  
**CA15 26 0144**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2015**

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Érika Duchesne

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2015, tel que livré aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

---

## 10 - Période d'information des conseillers

---

## 10 - Période de questions du public

---

40.01

**CA15 26 0145**

### **Édiction d'ordonnance - Programmation d'un événement public : « Printemps Rosé et gourmand du Québec »**

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

D'autoriser, les 15, 16, 17, 30 et 31 mai 2015, entre 9 h et 18 h, dans le cadre de l'événement « **Printemps Rosé et gourmand du Québec** », sur le site situé devant le 7070, avenue Henri-Julien :

- a) la consommation de boissons alcooliques.

Et d'édicter à cette fin l'ordonnance suivante :

Ordonnance 2015-26-157 en vertu du *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public* (R.R.V.M., chapitre P-1, article 3).

Adoptée à l'unanimité.  
1156762005

---

40.02

**CA15 26 0146**

### **Adoption - Second projet de règlement - Règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) », afin de revoir les usages autorisés, notamment dans certains secteurs commerciaux et dans certaines catégories commerciales (01-279-42)**

Considérant que l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie a tenu une consultation publique le 4 mai 2015, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), et a pris en compte les commentaires émis lors de l'assemblée;

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Érika Duchesne

Et résolu :

D'adopter, avec modifications, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279) », afin de revoir les usages autorisés, notamment dans certains secteurs commerciaux et dans certaines catégories commerciales (01-279-42).

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Adoptée à l'unanimité.  
1140963070

---

51.01  
**CA15 26 0147**

**Nomination de monsieur Arnaud Saint-Laurent à titre de secrétaire d'arrondissement substitut et responsable substitut de l'accès aux documents à compter du jeudi 14 mai 2015**

Considérant l'absence indéterminée de monsieur Patrick Martel, secrétaire d'arrondissement substitut de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie;

Considérant la nécessité de désigner un secrétaire d'arrondissement substitut et responsable substitut de l'accès aux documents pour remplacer le secrétaire d'arrondissement en cas de maladie, de vacances ou d'empêchement majeur;

Vu l'article 27 de l'annexe C de la Charte de la Ville de Montréal (L.R.Q., chapitre C-11.4);

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par Marc-André Gadoury

Et résolu :

De nommer de monsieur Arnaud Saint-Laurent à titre de secrétaire l'arrondissement substitut et responsable substitut de l'accès aux documents, en tout état de cause et en cas d'absence de monsieur Patrick Martel, et ce, à compter du jeudi 14 mai 2015.

Adoptée à l'unanimité.

---

61.01  
**CA15 26 0148**

**Dépôt - Stratégie locale d'inclusion de logements sociaux et abordables et de lutte à l'insalubrité**

Il est proposé par François William Croteau

appuyé par  
Monsieur Marc-André Gadoury, Madame Érika Duchesne

Et résolu :

De déposer le document intitulé *Stratégie locale d'inclusion de logements sociaux et abordables et de lutte à l'insalubrité*.

Et d'adopter ladite stratégie locale.

Adoptée à l'unanimité.

---

L'ordre du jour étant épuisé, le maire d'arrondissement déclare la séance levée à 11 h 03.

---

François William Croteau  
Maire d'arrondissement

---

M<sup>e</sup> Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA  
Secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1er juin  
2015.